



DE LEUGHENAER

Bulletin du Lions club Dunkerque Jean-Bart

1462^e réunion statutaire du lundi 24 Février 2025

Le président **Bernard BAELDE** a ouvert la réunion en annonçant une nouvelle décevante : « Pas de chapelle cette année. » En effet, d'après diverses sources, les Chapelles Garages seront soumises à un contrôle avec des risques de fermeture immédiate ou d'amende. Malgré les efforts de **Yves** et **Carole**, ainsi que le soutien de **Martine ARLABOSS**, il sera impossible d'organiser notre chapelle cette année pour plusieurs raisons :

- Le respect de la jauge de 50 places est irréalisable.
- Nous serons en déficit avec cette configuration.
- Il y a un manque de volontaires selon les prévisions.

Il est important de rappeler que la chapelle est l'un des événements majeurs du club, permettant de générer des bénéfices pour financer nos actions.

Marc LEGROS a ensuite pris la parole pour évoquer l'interclub qui rassemblera Jean Bart, Gravelines – Energie, Force 9 et TEXEL. Cet événement soutiendra les initiatives du Professeur **François-René PRUVOT**, notamment l'action Espoir en Tête pour la recherche sur le cerveau. Il se déroulera soit le lundi 24, soit le jeudi 27 mars, et Marc nous tiendra informés.

Yves RIGAL a proposé de créer un petit comité composé de volontaires du club pour réfléchir à de nouvelles actions et manifestations pour son prochain mandat. Les propositions d'idées doivent lui être soumises d'ici le 26 mars. Les membres présents ayant confirmé leur participation sont : **Yves RIGAL, Marc LEGROS, Richard BARLETT, Pierre STEEGMULLER, Francis VERMEULEN,**

Philippe DEBOISSIER et **Marceau DONTE**. Le lieu sera déterminé en fonction du nombre de participants. Il a également suggéré de collaborer avec d'autres clubs pour les futures chapelles et a exprimé le souhait d'impliquer tous les membres dans le fonctionnement du club, tout en demandant le maintien du soutien aux 5000 enfants à la mer.

Christian FIERS a rappelé les trois actions importantes à mener pour clôturer le mandat actuel :

- 2500 € pour les 5000 enfants à la mer,
- 1500 € pour Au-delà du Cancer,
- 250 € pour VMEH,

Soit un total de 4250 € à allouer. En raison de l'annulation de notre chapelle cette année, un vote a été organisé pour décider du maintien de ces trois actions. Sur 15 personnes présentes, 13 ont voté en faveur du maintien, tandis que deux se sont abstenues. Les actions seront donc poursuivies par la commission action sociale.

Richard BARLETT a exprimé le besoin d'organiser davantage de manifestations pour mieux faire connaître le club.

Jacques MINET a souligné que les 40 ans de son engagement ainsi que les 50 ans de **Pierre STEEGMULLER** au sein du club sont passés presque inaperçus auprès du président. Il a également noté que les réunions de la Commission Effectif sont presque inexistantes et a proposé, comme à son habitude, de nous faire découvrir prochainement un vin de table.

Jean Michel LE MERLUS a fait remarquer que les informations concernant la réunion de Zone ne sont pas communiquées aux membres.

Albert-Jean PUND a brièvement présenté l'ADD (Association des Dirigeants Dunkerquois) dont il est membre et nous a invités à participer aux différentes conférences proposées.

Enfin, diverses informations ont été partagées :

Force 9 organise une journée de marche le 4 mai 2025, suivie d'un concert ELTON TRIBUTE le 27 septembre 2025.

Le Lion Club Pays Audomarois convie à une soirée de remise de charte du Léo Club.

La Convention internationale 2025 se tiendra à Orlando du 13 au 17 juillet, et la 27ème conférence des Lions de la Méditerranée aura lieu à Antibes du 27 au 30 mars, avec la présence du Président International.

Nous avons également la possibilité de faire des dons à la LCIF pour soutenir le projet de poêles à bois pour l'Ukraine.

La Convention nationale se déroulera à Dijon du 29 au 31 mai.

Le Rotary Horizon Dunkerque nous invite à l'avant-première du film « Des jours meilleurs » le mardi 11 mars à 19h.

Si l'interclub est maintenu pour le 24 mars, l'assemblée générale prévue pour les élections sera reportée.

Nous étions quinze convives à apprécier le repas, qui comprenait la salade composée, le dos de cabillaud poché et la tarte aux pommes, accompagné d'un vin blanc Chardonnay Pays d'oc IGP Éclats d'Arômes et du vin rouge Domaine de Valensac, Cabernet Sauvignon, millésime 2021.

